

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU
27 Janvier 2020**

PRESENTS

- ❖ M. ANDRIEUX Michel
 - ❖ M. DEFONTAINE Christian
 - ❖ M. DECAUNE Jean
 - ❖ M. LACOURARIE Romain
 - ❖ Mme PICARD Marie-Noëlle
 - ❖ M. DEFONTAINE James
 - ❖ M. BOURON Xavier
 - ❖ M. THEBAUT Christophe
 - ❖ M. ROY Jean-Marie
 - ❖ Mme AUFORT-CHARRIERE Marie Françoise
-
- ❖ Absents : MMES DELORY – ALBERT – TOUCHE
 - ❖ Excusés : M. BRUNERIE Pascal

Vote du Compte administratif et du Compte de Gestion 2019

Le compte de gestion et le compte administratif 2019 ont été votés à l'unanimité

Affectation du résultat de fonctionnement 2019

Le résultat d'exécution d'investissement est de : 60 265,09 €

Le résultat d'investissement de l'année 2018, reporté au BP 2019 est de : 40 945,76 €

TOTAL Excédent investissement : **101 210,85 €**

Le résultat d'exécution de fonctionnement est de : 102 762,82 €

Le résultat de fonctionnement de l'année 2018, reporté au BP 2019 est de : 64 425,32 €

Total excédent de fonctionnement : **167 188,14 €**

Restes à réaliser en investissement au 31/12/2019 : 199 400,00 € (dépenses engagées mais non réalisées)

(195 800 € (études et achat terrains) pour le quartier de la Vigne Blanche + 3 600 € pour les travaux d'accessibilité)

Financement des restes à réaliser :

Excédent d'investissement : 101 210,85 € + une partie de l'excédent de fonctionnement soit : 98 189,15 €

L'affectation du résultat proposé qui sera à reprendre lors du vote du BP 2020 est la suivante :

Compte 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé : 98 189,15 €

Compte 002 Excédent de résultat de fonctionnement reporté : 68 998.99 €
(167 188,14 – 98 189,15)

Le conseil valide l'affectation du résultat tel que présentée ci-dessus

Travaux toiture école

Un devis a été demandé à Ghislain Kauffmann (voir pièce jointe). Il s'élève à 27 002.12 €
2 demandes subvention auprès de l'Etat : DETR 40 % maximum) – DSIL (20 % maximum)
et une demande de subvention auprès du département PSIL (20% maximum), seront déposées.

Le conseil émet un avis favorable sur ce dossier

Renouvellement contrat d'assurance des risques statutaires du personnel

Depuis plusieurs années, la commune souscrit un contrat d'assurance pour couvrir tout ou partie les risques statutaires du personnel suivants : Décès, accident, maladie imputable au service, maladie ordinaire, longue maladie, maternité, temps partiel thérapeutique, disponibilité d'office, invalidité.

Le contrat actuel prendra fin au 1^{er} janvier 2021

Le centre de gestion propose de lancer une consultation groupée pour les communes qui le souhaitent.

Si au terme de la consultation menée par le Centre de Gestion, les conditions obtenues ne convenaient pas à notre collectivité, la possibilité demeure de ne pas signer l'adhésion au contrat.

Le conseil émet un avis sur ce dossier

Programme local de l'habitat (PLH) du GrandAngoulême

Lors de la précédente réunion, la question du PLH du GA a été évoquée, mais nous étions en attente de la délibération à proposer aux élus.

Vous trouverez en pièce jointe ce document.

Le conseil émet un avis favorable sur le projet PLH 2020 - 2025

Rendez-vous de printemps

Menu retenu :

Punch au cognac et ses 3 tartines à grignoter

Soupe de poisson comme une bisque et sa rouille, croûtons aillés et emmental râpé

Aïoli de légumes croquants et effeuillé de cabillaud

Sorbet poire pipette de cognac

Pavé de veau moelleux infusion morille et légumes de saison

Déclinaison de trois fromages affinés – Salade de jeunes pousses

Tiramisu framboise